

SERVICE LOGEMENT

04.92.10.50.77

04.92.10.50.61

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

POUR CHAQUE PERSONNE DEVANT OCCUPER LE LOGEMENT

ETAT CIVIL

- ☞ Célibataire : Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité*.
- ☞ Marié (e) : Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité*.
Photocopie du livret de famille.
- ☞ PACS : Attestation d'enregistrement du PACS.
- ☞ Divorcé (e) : Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité*.
Photocopie du jugement de divorce précisant la garde des enfants et le montant de la pension alimentaire.
- ☞ Séparé (e) : Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité*.
Photocopie de l'Ordonnance de Non Conciliation ou du jugement de séparation de corps.
- ☞ Nationalité étrangère : Photocopie de la carte de séjour* ou de la carte de résident* (recto-verso) et pour les titres de séjour en fin de validité photocopie du récépissé de demande de renouvellement.

***En cours de validité.**

ENFANTS A CHARGE

- ☞ Etat civil : Photocopie du livret de famille.
Si l'enfant ne figure pas sur le livret de famille, photocopie du passeport ou acte de naissance.
- ☞ Plus de 16 ans : Certificat de scolarité ou photocopie de la carte d'étudiant.
- ☞ Enfant attendu : Certificat de grossesse.

LOGEMENT ACTUEL

☞ Locataire : photocopie du bail et des trois dernières quittances de loyer ou, à défaut des quittances, attestation du bailleur ou du propriétaire indiquant que vous êtes à jour de vos loyers et charges.

Procédure d'expulsion : commandement de payer ou assignation à comparaître ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux.

SERVICE LOGEMENT

04.92.10.50.77

04.92.10.50.61

👉 Hébergé (e) chez parents, enfants, particulier : attestation de l'hébergeant, pièce d'identité et dernière quittance de loyer ou taxe foncière.

👉 Propriétaire : acte de propriété, plan de financement.

RESSOURCES

👉 Salarié (e) – Fonctionnaire : photocopie du contrat de travail et des trois derniers bulletins de salaire ou traitement ou sinon l'original de l'attestation d'emploi sur papier à entête de l'employeur mentionnant : l'activité, la date d'entrée, le type de contrat, la rémunération annuelle sur le nombre de mois, le montant des primes, le lieu où l'activité est exercée, la mention « non démissionnaire » ou « en période d'essai » (préciser la fin de la période d'essai ou la fin de contrat).

👉 Non salarié (e) : dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel perçu ou tout document comptable habituellement fourni à l'administration.

👉 Demandeur d'emploi : copie de l'inscription et de la notification de paiement du Pôle Emploi.

👉 Invalidité : photocopie du titre de pension et des 3 derniers bordereaux de paiement.

👉 Retraité (e) : photocopie du titre de pension ou de retraite et les 3 derniers bordereaux de paiement de toutes les pensions dont vous êtes bénéficiaires.

👉 Maladie/Maternité/Accident du travail : décompte des indemnités journalières (3 derniers mois).

👉 Caisse d'Allocations Familiales : notification de la CAF et/ou de Monaco des diverses prestations que vous percevez :

- Prestations familiales (allocations familiales, jeunes enfants, rentrée scolaire, API, APE, etc...)
- Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Revenu Solidarité Active (RSA)
- Fonds National de Solidarité (FNS)

👉 Impôts sur le revenu : photocopie des 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition de toutes les personnes appelées à vivre dans le logement.

AUTRES DOCUMENTS

👉 Original : Un relevé d'identité bancaire ou postal.